



Vente d'un bien immobilier en fin de pacx

Par **mina62**, le **30/03/2011** à **01:08**

Bonjour, je viens poser mes questions sur le forum pour essayer de venir en aide à mon amie. En effet, elle était PACSée à un homme depuis quelques années et ils ont acheté ensemble une maison. Ils ont également eu un enfant tous les deux. Depuis plusieurs mois, elle s'interrogeait sur leur relation, leurs objectifs de vie et ses sentiments puis a fini par tomber amoureuse d'un autre homme. C'est pourquoi ils se sont séparés... Du coup, il lui propose de récupérer la part de ce qu'elle a remboursé du crédit (50%) et lui, rachète la maison. Pour autant, cette maison a subi de multiples transformations rajoutant à sa valeur et il ne souhaite pas que sa part soit calculée sur la valeur de la maison actuelle mais sur celle à l'achat !!! Pretextant qu'il a payé les travaux ! Certes ! Mais elle payait d'autres choses en contrepartie (choses dont on ne garde pas nécessairement les factures : tout pour le bébé, la nourriture, les produits d'entretien...). N'a-t-elle pas des droits elle aussi ? Le notaire dit que non mais tout cela me paraît tellement étrange... De plus, elle devrait participer aux frais du notaire pour que la maison soit passée à son nom à lui uniquement. Les frais de notaire ne sont-ils pas à payer par l'acheteur ? Toute cette histoire me paraît vraiment étrange, c'est pourquoi votre aide, vos avis et vos références seront les bienvenus pour m'éclairer et l'aider si cela est possible.

Par **edith1034**, le **30/03/2011** à **09:07**

Avec le PACS Elle peut récupérer la partie qu'elle a mis... il faut qu'elle lise sa convention de pacs... si elle est propriétaire à 50 pour cent elle peut demander la vente pour prendre cinquante pour cent du prix de vente, une fois le crédit remboursé... si son ami veut acheter la maison il peut se contenter de racheter sa part pour cinquante pour cent au prix du marché